

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 12 juin 2020 à distance**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 15 MAI 2020

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 15 mai 2020

2. MP ACHAT CAMION-GRUE PORTE CONTENEUR – LANCEMENT PROCÉDURE

Ce point est reporté.

3. MP ACHAT 460 ARMOIRES VESTIAIRES – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande n° LPCOL19/1517 pour l'achat de 460 armoires vestiaire à la société BEDIMO (FORCMS), Zoning industriel Sainte Henriette à 7140 Morlanwelz, pour le montant de € 75.900,00 hors TVA ou € 91.839,00, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/741-98.

4. MP ACHAT 16 ARMOIRES ET 8 CHAISES DE BUREAU – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande N° LPCOL19/1517 pour l'achat de 16 armoires à volets et 8 chaises de bureau, à la société ETABLISSEMENTS NOEL THEO SPRL, Route De Neufchateau 74 à 6800 Libramont-Chevigny, pour le montant d'offre contrôlé de € € 6.396,00 hors TVA ou € 7.739,16 TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/741-98.

5. MP ACHAT 16 FAUTEUILS DE REPOS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande N° LPCOL19/1518 pour l'achat de 16 fauteuils de repos non basculants à la société ETABLISSEMENTS NOEL THEO SPRL, Route de Neufchateau 74 à 6800 Libramont-Chevigny, pour le montant d'offre contrôlé de € 10.632,00 hors TVA ou € 12.864,72, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/741-98.

6. MP ACHAT 4 ARMOIRES POUR PRODUITES DANGEREUX – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande N° LPCOL19/1518 pour l'achat de quatre armoires de rangement des produits dangereux à la société Vandeputte Safety, Binnensteenweg,160 à 2530 BOECHOUT, pour le montant de € 2.025,68 hors TVA ou € 2.451,07, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/741-98.

7. MP ACHAT MATÉRIAUX POUR VESTIAIRES PHILIPPEVILLE – GROS ŒUVRE ET ÉLECTRICITÉ – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas approuver la commande LPZO20/1590 pour l'achat de matériel électrique pour la réalisation d'un vestiaire au poste de Philippeville ; D'approuver la commande LPZO20/1562 pour la réalisation d'une chape en béton au poste de Philippeville auprès de la société JS Aménagement, rue de Namur 3 à 5380 Fernelmont, pour le montant de € 3.157,63 hors TVA ou € 3.558,25, TVAC ; D'approuver la commande LPZO20/1652 pour l'achat de matériaux de gros œuvre pour la réalisation d'un vestiaire au poste de Philippeville auprès de la société GEDIMAT La Vallée, rue du Centenaire 1B à 5540 Hastière, pour le montant de € 1.675,56 hors TVA ou € 2.027,43 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/723-60.

8. ACHAT TUYAUX INCENDIE – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le bon de commande n° 529 pour la fourniture de tuyaux d'intervention de type bundle pour un montant de 4.554,44€ TVAC auprès de la société Belgian Fire Safety bvba de Wevelgem ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2020, article 351/124-01.

9. RÉPARATION VÉHICULE – FREINS PMF VRESSE – MODIFICATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'annuler sa délibération n° 7 du 15 mai 2020 ; D'approuver la commande LPZO20/1560 pour la réparation du système de frein de la PMF Vresse auprès de la société World Trucks Services Srl, pour un montant de 3.896,07€ TVAC ; D'approuver le

paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/745-98 ; De soumettre la présente décision au Conseil de zone pour ratification.

10. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL CORONA

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder un congé parental corona d'1/5 temps à un agent administratif, pour une période de 2 mois allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2020, en remplacement de son congé parental classique.

11. CAMPAGNE VACCINATION GRIPPE – POSITION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de ne pas adhérer à la campagne de vaccination organisée par le SEPPT et de ne pas proposer la vaccination à ses travailleurs.

12. PROJET DOSSIERS CONSEIL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone accepte que la Direction Logistique prépare trois dossiers d'achat pour le prochain Conseil de zone.

13. PERSONNEL ADMINISTRATIF – HORAIRE D'ÉTÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer un horaire d'été au personnel administratif, comme suit, pour les mois de juillet et août 2020 :

- De 6h00 à 9h : plage flottante
- De 9h à 12h : plage fixe
- De 12h à 13h : plage flottante
- De 13h à 14h00 : plage fixe
- De 14h à 17h30 : plage flottante.

La durée maximale d'une journée de travail est toujours de 9h00 et la pause de midi de 30 minutes minimum reste obligatoire ; D'imposer la présence d'au moins un agent jusque 16h pour tous les services, à charge de la Directrice administrative de l'organiser en accord avec les agents concernés.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,  
Christophe BASTIN

